

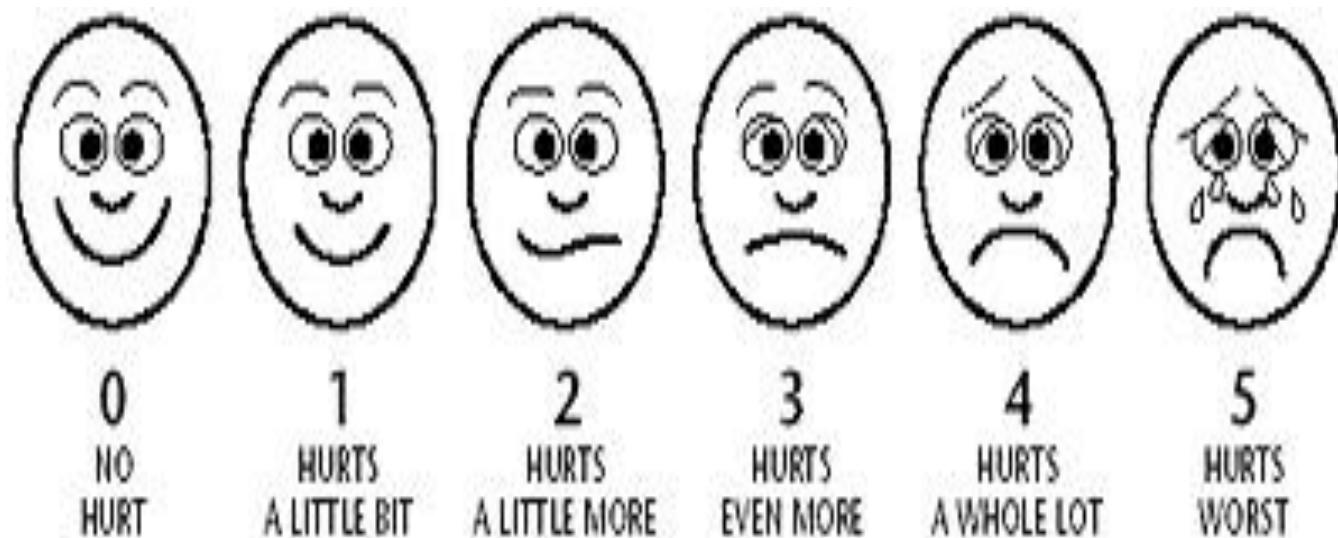


Quel est l'avenir de la pratique chirurgicale dans le contexte législatif actuel?

Diane Francoeur, M.D.
Présidente FMSQ



Objectifs



Cette photo par Auteur inconnu est soumis à la licence [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)





Quel est l'avenir de la médecine spécialisée?

- Les limitations associées aux PEM
- Les limites législatives
- Les grandes lignes de l'Entente
- La réalité pour la Fédération



Jumelage de PEM

*Référence : Plan d'effectifs médicaux en spécialité
Règles de gestion 2015-04-01*

Extrait :

« 2.1.1. Avis de conformité sur anticipation d'un départ confirmé

Lorsque le PEM est complet et qu'aucune opportunité de recrutement additionnelle (ORA) n'est disponible, un avis de conformité peut être émis en vue d'un recrutement par anticipation du départ confirmé d'un médecin qui sera effectif au plus tard 3 ans suivant la demande d'avis de conformité.

L'entrée en fonction du médecin recruté pourra se faire avant la date de départ du médecin qui quitte pour une **période maximale de 6 mois.**



Jumelage de PEM (suite)

Cependant, avant toute chose, le départ du médecin doit avoir été confirmé. Ainsi, une résolution du CA de l'établissement confirmant que la démission du médecin a été acceptée et indiquant la date de son départ doit être transmise au MSSS.

Cette résolution du CA doit préciser que le médecin n'aura plus de priviléges dans l'établissement. Rappelons qu'en vertu de l'article 254 de la LSSSS, la décision d'un médecin de cesser d'exercer sa profession est irrévocable dès que le CA en a été informé.



Jumelage de PEM (suite)

Lorsqu'un avis de conformité sur anticipation d'un départ est émis, le PEM devient alors en dépassement temporaire et le prochain départ ne peut être remplacé.

Question : transfert vers un statut de membre associé?



Spécificité chirurgicale

- Nous avons exclu les chirurgiens qui font uniquement de l'assistance opératoire, AMM, soins palliatifs
- Chercheurs boursiers
- En discussion - Locum? Moonlight? Membres associés?
- Annexe 35?



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC



L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!
Votre médecin spécialiste

Lorsqu'on cherche un poste...Comment s'y retrouver?

Pour les non-initiés...



ABC des PEM – Postes disponibles

1. msss.gouv.qc.ca
2. Professionnels
3. Exercice de la médecine au Québec
4. Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)
5. Postes disponibles en médecine spécialisée
6. Postes disponibles par spécialité



1.

http://www.msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux Québec

Accueil Plan du site Recherche Nous joindre Portail Québec

Ministère Réseau Professionnels Publications Portail santé mieux-être

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Rechercher dans le site du Ministère

Q

Réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux

Trouvez toute l'information dans la section [Réorganisation du réseau](#).

Actualités

Nouvelle présentation visuelle

Notre site Web se modernise! Il sera dorénavant plus simple de naviguer et de consulter le site sur les appareils mobiles, et son interface a été revampée au goût du jour. Les contenus ont été conservés et les adresses URL sont toujours fonctionnelles. Bonne visite!

Budget 2018-2019

Le 27 mars 2018, le ministre des Finances déposait le budget 2018-2019 du gouvernement du Québec. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du ministère des Finances.

Tout le monde compte - Dénombrement noncuel des personnes en situation d'itinérance

Communiqués

Ministre



Shawinigan, 16 avril 2018 - Le Gouvernement du Québec donne son aval au projet d'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie

[Lire le communiqué du ministre](#)

Ministre déléguée



Québec, 9 avril 2018 - Le Gouvernement du Québec accorde une subvention de 1,5 M\$ à la Fondation Jean Lapointe pour un programme de prévention

[Lire le communiqué de la ministre déléguée](#)

Grands dossiers

[Accès aux services](#)

[Dépendances](#)

[Dossier de santé](#)

[Grippe](#)

[Gileurs pour les RPA](#)

[Loi concernant la lutte contre le tabagisme](#)

[Prix d'excellence](#)

[Statistiques](#)

[Vaccination](#)

Fréquemment consultés



2.

↓

Santé et Services sociaux Québec

Accueil Plan du site Recherche Nous joindre Portail Québec English

Ministère Réseau Professionnels Publications Portail santé mieux-être

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Rechercher dans le site du Ministère

Réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux

Trouvez toute l'information dans la section [Réorganisation du réseau](#).

Actualités

Nouvelle présentation visuelle

Notre site Web se modernise! Il sera dorénavant plus simple de naviguer et de consulter le site sur les appareils mobiles, et son interface a été revampée au goût du jour. Les contenus ont été conservés et les adresses URL sont toujours fonctionnelles. Bonne visite!

Budget 2018-2019

Le 27 mars 2018, le ministre des Finances déposait le budget 2018-2019 du gouvernement du Québec. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du ministère des Finances.

Tout le monde compte - Dénombrement

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/connes-en-situation-d-itinerance>

Communiqués

Ministre

 Shawinigan, 16 avril 2018 - Le Gouvernement du Québec donne son aval au projet d'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie

[Lire le communiqué du ministre](#)

Ministre déléguée

 Québec, 9 avril 2018 - Le Gouvernement du Québec accorde une subvention de 1,5 M\$ à la Fondation Jean Lapointe pour un programme de prévention

[Lire le communiqué de la ministre déléguée](#)

Grands dossiers

- Accès aux services
- Dépendances
- Dossier de santé
- Grippe
- Gileurs pour les RPA
- Loi concernant la lutte contre le tabagisme
- Prix d'excellence
- Statistiques
- Vaccination

Fréquemment consultés



3.

Thématiques Statistiques

Thématiques

Cancer

- Cancer du col utérin
- Dépistage du cancer colorectal
- Détection du cancer par le médecin de famille
- Formations en cancérologie
- Programme québécois de dépistage du cancer du sein
- Répertoire des infirmières pivots en oncologie - Section réservée ↗

Connaissances

- Recherche et innovation
- Répertoire national des activités de développement des compétences du personnel du réseau de la santé et des services sociaux
- Transfert des connaissances

Déficiences et handicaps

- Démarche exploratoire sur les tablettes comme aide technique de suppléance à la communication orale
- Documentation - Déficience physique, intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Forum québécois sur le trouble du spectre de l'autisme

Dépendances

- Dépendances (alcool, drogues, jeu)

Développement durable

- Développement durable

Domaine funéraire

- Gestion des permis délivrés aux emballeurs et aux directeurs de funérailles

Emplois

- Registre national de la main d'œuvre des techniciens ambulanciers

Éthique

- Éthique en santé et services sociaux
- Journées d'étude des comités d'éthique de la recherche et de leurs partenaires
- Les comités d'éthique de la recherche

Exercice de la médecine au Québec

- Futurs étudiants, étudiants, externes et résidents
- Mécanisme de dépannage ou mécanisme de remplacement et de support

Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)

Recrutement Santé Québec

Derniers sujets consultés

- Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)
- Futurs étudiants, étudiants, externes et résidents
- Dépistage néonatal sanguin et urinaire



4.

Santé et Services sociaux Québec

Accueil Pan du site Recherche Nous joindre Portail Québec

Ministère Réseau Professionnels Publications Portail santé mieux-être

MSSS / Professionnels / Exercice de la médecine au Québec / PREM

Rechercher dans la section Professionnels

Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)

À propos

PREM en médecine de famille

Places disponibles en médecine de famille

PREM en médecine spécialisée

Postes disponibles en médecine spécialisée

À propos

Les différentes régions du Québec ne bénéficiant pas toutes du même niveau d'accessibilité aux soins de santé, les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) visent à assurer à la population une plus grande équité d'accès aux services médicaux. La notion d'équité comprend 2 principes :

- assurer à la population de chaque région une part équitable de services;
- privilégier l'installation des médecins requis pour offrir ces services dans la région des bénéficiaires.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît que davantage de médecins devront être formés, au cours des prochaines années, dans les disciplines suivantes :

- la médecine de famille;
- pour la médecine spécialisée :
 - l'anatomopathologie;
 - la chirurgie plastique;
 - la dermatologie;
 - la gériatrie;
 - l'oncologie médicale;
 - la médecine interne;
 - la physiatrie;
 - la psychiatrie;

<http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/medecine-au-quebec/prem/poste-disponibles-medecine-specialisee/>



5.

Santé et Services sociaux Québec  Accueil Plan du site Recherche Nous joindre Portail Québec English

Ministère Réseau **Professionnels** Publications Portail santé mieux-être 

MSSS / Professionnels / Exercice de la médecine au Québec / PREM Rechercher dans la section Professionnels 

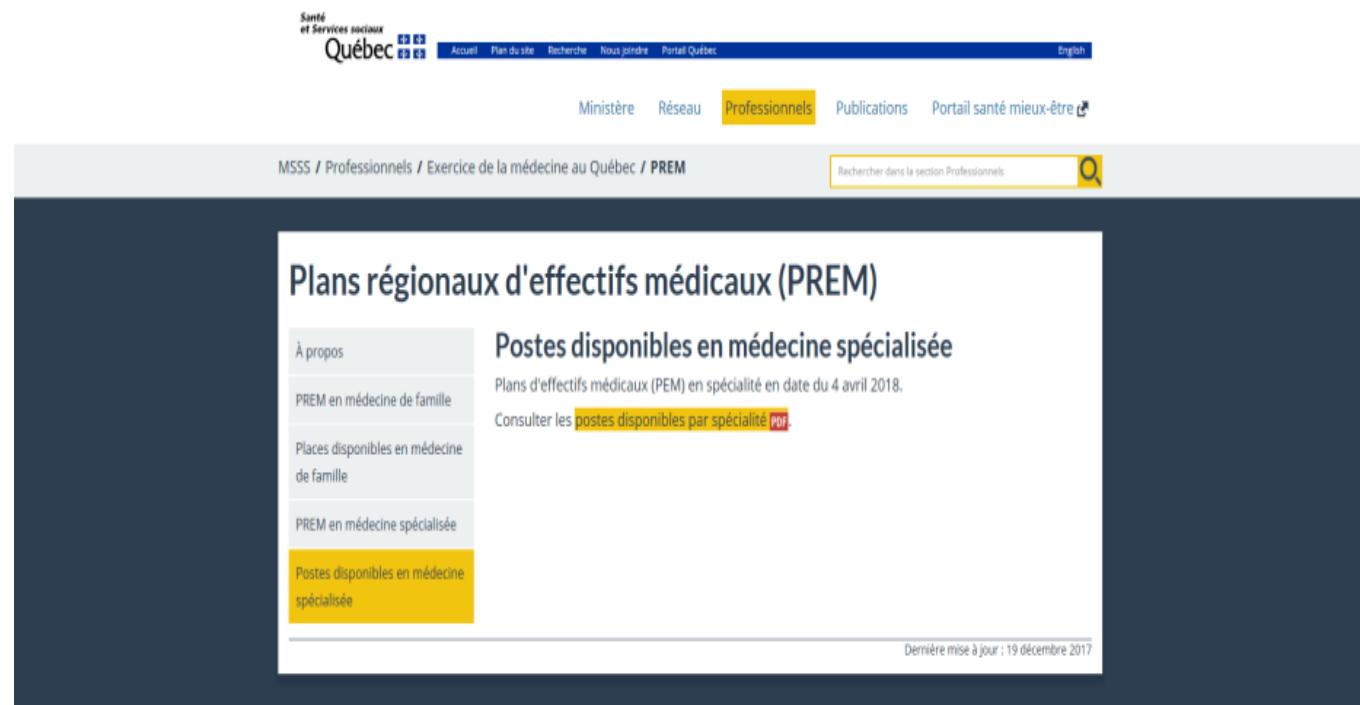
Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM)

Postes disponibles en médecine spécialisée

Plans d'effectifs médicaux (PEM) en spécialité en date du 4 avril 2018.

Consulter les [postes disponibles par spécialité !\[\]\(01d1e386ba402743ee8d096194a737f6_img.jpg\)](#).

Dernière mise à jour : 19 décembre 2017



Cancer

Connaissances

Déficiences et handicaps

Dépendances

Développement durable

http://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/pmm/medecine-specialisee/toutes-specialites_2018-04-04.pdf

Main d'oeuvre

Maladies à déclaration obligatoire (MADO)

Maladies chroniques

Maladies infectieuses

Périnatalité

[Droits enfance et jeunesse](#)

Santé mentale

Sécurité civile

Soins et services

Statistiques et données sur la santé et le bien-être

Statistiques et données sur les services de santé et de services sociaux

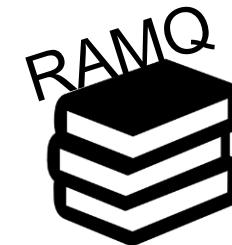
[Statistiques utilisées par partenaires](#)



Mon début de carrière



- Mon Fellow
- Mon PEM
- Ma lecture de chevet
- Mes privilèges et obligations
- Association québécoise de chirurgie
- Ma plateforme
- Ma JFI
- Ma présidente et mon CA





Les enjeux des jeunes « spécialistes »

- Je sais tout
- Je n'ai besoin de personne
- Je n'ai pas d'obligations
- Je peux oublier mon ALDO
- Je n'ai de compte à rendre à personne
- Je n'ai pas de temps à perdre avec mon asso



Le chômage médical

- Effets d'une mauvaise planification
 - Protectionnisme des gradués québécois bon ou mauvais?
 - Message négatif aux jeunes par rapport à leur avenir
- Les effets négatifs
 - Précarité des programmes de résidence
 - Suicide professionnel
 - Mobilité des troupes



Effets du chômage médical

	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	Prob
CVT	2	2	2	1	1	1	X
Gen	18	18	18	17	16	13	
Plastie	5	5	5	5	4	5	
Vascul	2	2	2	1	2	2	
Neuro	3	2	2	1	2	1	X
ORL	9	9	9	9	7	7	
Ortho	12	10	10	8	7	5	
Uro	9	10	10	9	8	8	



Du côté législatif

- **OPTILAB**
- **Loi 10**
- **Loi 20**
- **Loi 28**
- **Décret sur les frais accessoires et la radiologie**
- **Loi 130**



Résumé – Volet conditions de pratique loi 130

- Reconnaissance implicite du droit de la FMSQ de négocier les conditions de pratique des médecins spécialistes
- Reconnaissance de l'obligation des établissements
 - d'octroyer aux médecins les ressources raisonnables nécessaires pour traiter leurs patients
 - s'ajoute à la loi 21 (130) qui prévoit l'obligation des établissements de s'assurer de l'accessibilité aux services de l'établissement sur l'ensemble du territoire sous sa responsabilité



Résumé – Volet conditions de pratique (suite)

- Obligations de fournir certaines ressources sans frais pour les médecins
 - dictée, télémédecine, logiciels pour garde
- Reconnaissance du droit des médecins à certains congés avec remplacement
- Mise en place d'un comité sur les conditions de pratique



Comité sur les conditions de pratiques

- Révision de tous les éléments qui touchent la pratique des médecins
- Suspension des règles de gestion jusqu'au 31 mars 2020 (application adaptée du guide de 2015)
- Obligations associées aux priviléges
 - ✓ Uniformisation des résolutions du CA sur les priviléges des médecins
 - ✓ Suspension du pouvoir du ministre d'ajouter des obligations



Comité sur les conditions de pratiques (suite)

- Privilège de membre actif
 - ✓ Octroi ou renouvellement possible sans statut de membre actif et PEM
 - ✓ Non-renouvellement limité lorsque bloque recrutement seulement
- Continuité de services
 - ✓ Inter-installations :
 - ❖ retour aux critères de la Loi 10 (services urgents/semi-urgents, temporaires, 70 km, selon situation des effectifs dans l'autre installation, etc.)
 - ❖ Plan de contingence départemental à élaborer pour plus de 70 km et non limité au déplacement du médecin, mais incluant corridor de services, travail à distance, entente inter-établissements, etc.



Comité sur les conditions de pratiques (suite)

- ✓ Inter-établissements
 - ❖ Par entente (plan anesthésiologie et autres spécialités de base)
 - ❖ Suspension du pouvoir du ministre de faire liste provinciale



Résumé – Volet conditions de pratique

- Mise en place d'un comité de conciliation pour régler toute problématique ponctuelle touchant les conditions de pratique en établissement
- Programme pour accroître accès aux IRM/scan en établissements
- Mise en place d'autres mesures d'accessibilité
- Rémunération des chefs et formation
- Prolongation de l'entente sur les 4 mesures d'accessibilité
 - Report des cibles au 31 décembre 2018



Suivi implantation – Volet conditions de pratique et accessibilité (suite)

- 1) Conditions de pratique en établissement
 - Nécessité de se gouverner selon l'entente
 - Lettre du MSSS au PDG le 22/03/2018 concernant le processus de modifications des résolutions du CA
 - Lettre FMSQ à transmettre aux membres
 - Autre lettre du MSSS pour faire le suivi des autres mesures (ressources, congés, etc.)

- 2) Comité sur les conditions de pratique
 - Désigner les membres et commencer les travaux



Suivi implantation – Volet conditions de pratique et accessibilité (suite)

- 3) Comité de conciliation
 - Déterminer la composition et mode de fonctionnement
- 4) Bris de services
 - Définir un plan de contingence par département
 - Déployer dès maintenant le plan de remplacement en anesthésiologie
 - Définir le plan pour la chirurgie d'ici septembre 2018
 - Définir les plans pour les autres spécialités de base d'ici février 2019
- 5) 4 mesures d'accessibilité
 - Poursuivre les efforts pour atteindre les cibles



Résumé – Volet financier

- Entente de 8 ans (2015-2023)
- Sommes dues selon le protocole de 2014
 - Diminution du solde récurrent compte tenu du rapport VG
 - Augmentation du non-récurrent suite à un nouvel étalement (de 2022 à 2027)
 - Affectation d'une portion du solde dû à des mesures d'accessibilité
 - 45 M\$ déjà convenu en 2017 (écho, frais, AMM, AMQ, etc.)
 - 60 M\$ autres mesures (IRM, CDTC, eConsult, DME...)
 - 65 M\$ chefs service, dép. programme, OPTILAB
 - Soutien temporaire
 - Le tout permet une seule augmentation de 5,2 % au 1^{er} avril 2017
 - Dont 2,2 % financé jusqu'en 2027 seulement



Résumé – Volet financier

- Mesures spéciales cohorte 2016-2017
 - ✓ 480 M\$ affectés à la cohorte 2016-2017
 - ✓ Principe de base : prospectif selon la hausse de 5,2 %
 - ✓ Exception : rétroactif pour les médecins retraités ou en diminution d'activités et sujet à un montant maximal
 - ✓ Suivi sur 4 ans et selon des critères qu'il reste à établir
 - Plus de clause remorque
 - Plutôt une étude ICIS d'ici le 1^{er} septembre 2019
 - Coûts ARP
 - Déterminé jusqu'en 2023 avec plafonnement selon EP
 - Évolution de pratique
 - Partage de coûts pour effectifs médicaux si > 2 %
- Processus de révision des tarifs



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC



L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!
Votre médecin spécialiste

Vous choisissez?





Comment se prendre en main

- Mentorat
- Conciliation travail-famille
- Saines habitudes de vie
- S'engager dans son établissement
- Avoir un jardin secret +/- partagé
- Donner des soins de qualité



MISSION DE LA FMSQ

**Défendre et soutenir
les médecins spécialistes des associations
affiliées œuvrant dans le système public de santé
tout en favorisant des soins et des services de
qualité pour la population québécoise.**



Que vous réserve votre Fédération?

- Une entente signée jusqu'en 2023
- 35 associations avec agrément de 8 ans en DPC
- Journée de réflexion sur la distribution monétaire
- Compte à compte
- JFI et simulation
- PRPP



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPECIALISTES
DU QUÉBEC



L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!
Votre médecin spécialiste

Simulation acte terroriste





FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC



L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!
Votre médecin spécialiste

PRPP



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC



L'accessibilité aujourd'hui... pour la vie!
Votre médecin spécialiste

